



## COMPTE – RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 28 décembre 2009**

**Etaient présents** : Mmes et MM. JACQUIOT Guy, VALLET Martine, COTTIN Jean-Claude, COGNE Michel, BEVAND Monique, COLLETAZ Corinne, CARRICO Paulo, PETIT Christelle, BEJANNIN Daniel, GAMET-HUGONNET Sylvie, NOVAKOSKI Yvan, DEL CIANCIO Aurélie, PALAZZI Ovidio.

**Absents excusés** : Mmes DUBOIS-SEVENIER Danielle, CLEMENT Edith, CUISINIER-BOMBOY Catherine, et MM. BERSSET Patrick, GANEVAL Mathias.

**Absent** : M. PEOTTA Alain

### **ACHAT D'UN CAMION POUR LES POMPIERS**

M. le Maire explique que les deux camions des pompiers ne sont plus en très bon état de marche. Leur état nécessite souvent des réparations et ils ne sont pas fiables, il y a risque que les véhicules ne soient pas opérationnels en cas de besoin.

Une opportunité se présente avec la vente par la commune de Frauenberg d'un véhicule d'occasion (57200) ayant 14500 km, révisé, équipé pour incendie, au prix de 20 000 €.

Le Conseil Municipal décide d'acheter ce véhicule de première intervention pour le CPI au prix de 20 000 € et vote le virement de crédit suivant pour le paiement de cet investissement :

- réseaux de voirie : moins 20 000 €
- matériel roulant –service incendie : plus 20 000 €

### **CENTRE VILLAGE**

M. le Maire présente le compte rendu de la réunion qui s'est tenue en mairie le 16 décembre avec NOVADE au cours de laquelle ont été examinés le projet d'aménagement établi par Novade et celui de Semcoda.

Le conseil retient le projet avec un immeuble collectif comprenant 15 logements et 5 maisons de ville. Ce projet comporte également des places de parking pour les habitants de ces bâtiments, 13 places pour l'école, 14 places voirie, une aire de retournement, espaces verts publics et privés.

Le bilan de l'opération au 31 décembre 2008 fait apparaître un besoin de financement par la commune de 330 816 € plus l'achat des terrains non aménagés. Avec la réalisation de ce projet, et donc la vente de SHON le coût définitif pour le budget communal est estimé à 375 961 €.

Le conseil demande à ce que l'esthétique du côté rue et rond point soit bien étudié et soigné. En ce sens il annule le projet de la création d'un immeuble collectif en prolongement des maisons de la grande rue.

### **LOCAUX COMMERCIAUX A LOUER**

Deux projets sont à l'étude pour la location des deux boxes qui composaient l'épicerie : une kiné et un salon de coiffure.

### **DEMANDE DE RESILIATION DE BAIL**

Par courrier du 9 décembre, M. Loisy sollicite la résiliation du bail de location pour le logement qu'il occupe dans le bâtiment de la mairie. Considérant que le préavis est de trois mois, accepte cette résiliation à effet au 28 février 2010.

### **QUESTIONS DIVERSES**

→ PDIPR : la commune va signer une convention avec l'office de tourisme pour la création d'un sentier de randonnée pédestre.

→ En 2010 AIRE va mettre un collecteur de textiles vers le lavoir.

→ Rappel sur les nouvelles mesures applicables au 31 décembre pour les chiens dangereux : les détenteurs de chien doivent être titulaires d'un permis de détention, le chien doit avoir subi une évaluation comportementale.

L'ordre du jour étant épuisé, aucun conseiller n'ayant de question, M. le Maire lève la séance à 20 h 10.

Martignat le 29 décembre 2009  
Guy Jacquot, Maire